

Bienvenue à la Maternité du Pastel

Le Centre Hospitalier de Lavour accompagne
votre grossesse, votre vie de femme
et la santé de vos enfants



Nous vous souhaitons la bienvenue à la Maternité du Pastel



Tout sera mis en œuvre afin que les soins qui vous sont dispensés et les conditions de votre séjour soient optimums. Le personnel hospitalier est à votre écoute et attentif à vos besoins. Il vous informe et vous conseille.

Ce livret a été préparé afin de vous faire mieux connaître le fonctionnement de votre maternité et le personnel qui prend en charge votre accueil et vos soins. Vous y trouverez également tous les renseignements pratiques dont vous pourrez avoir besoin tout au long de votre séjour.

Le Centre Hospitalier de LAVAU s'est engagé dans une démarche visant à optimiser la qualité des prestations d'accueil, de soins et d'hôtellerie. Ce souci d'amélioration constante de nos prestations rend précieuses vos remarques et vos suggestions.

C'est pourquoi, il vous sera remis, durant votre hospitalisation, un questionnaire d'évaluation globale. Nous vous remercions de le compléter au moment de votre sortie et de le remettre au personnel.

Nous vous remercions de votre confiance.

SOMMAIRE

Présentation du service

Introduction
Plan du Centre Hospitalier de LAVAU
Présentation
Les 3 secteurs

Votre grossesse

La déclaration de grossesse
Les consultations
L'entretien prénatal précoce
Les échographies
La consultation d'anesthésie
La préparation à la naissance
Les examens biologiques

Votre séjour

Dans la valise
Votre arrivée
Votre accouchement
La naissance
Votre séjour

Votre sortie

Votre sortie
PRADO
La visite post-natale
La visite de bébé



Vous êtes enceinte et vous avez choisi la maternité du Pastel pour accoucher.

Nous vous remercions de votre confiance et mettons à votre disposition ce livret d'accueil pour vous présenter notre maternité.



Secrétariat 05.63.58.80.69
05.63.58.80.70

Sage-femme 05.63.58.80.71
24h/24 - 7j/7

Standard 05.63.58.81.81
poste 8923 : sage-femme

Réalisation : Service Communication
communication@ch-lavaur.fr

Edition : Avril 2019 - R-SOIN-290-1

Présentation du service

Introduction

Plan du Centre Hospitalier

Présentation

Les 3 secteurs

Le service de gynécologie obstétrique du Centre Hospitalier de Laval est une **maternité de niveau I** qui prend en charge des grossesses et réalise des accouchements physiologiques. Mais peut toutefois répondre à toutes urgences obstétricales ou pédiatriques.

Sa réputation est acquise sur des valeurs fortes telles que le respect, l'humanité, l'éthique et la sécurité.

La prise en charge de la douleur chez la mère et l'enfant est une de nos priorités.



Entrée de la Maternité

Toute intervention doit être médicalement justifiée et expliquée.
L'adhésion de l'ensemble des membres de l'équipe à cette éthique renforce la cohésion du groupe.

RESPECT

La loi du 4 Mars 2002 prescrit d'obtenir le consentement éclairé du patient avant tout acte médical. Nous tentons à travers les projets d'accouchement de recueillir ce consentement, indispensable pour établir une relation de confiance.

HUMANITE

Maternité à taille humaine, nous souhaitons consacrer du temps à chaque patiente, car chaque histoire est spécifique et chaque accouchement une aventure unique.

ETHIQUE

SECURITE

C'est le devoir d'un établissement hospitalier que d'offrir les meilleures conditions de sécurité lors de tout accouchement.

**Centre Hospitalier
de LAVAU**
Maternité du PASTEL
1 place Vialas - 81500 Laval
05.63.58.80.69

Présentation du service

Introduction

Plan du Centre Hospitalier

Présentation

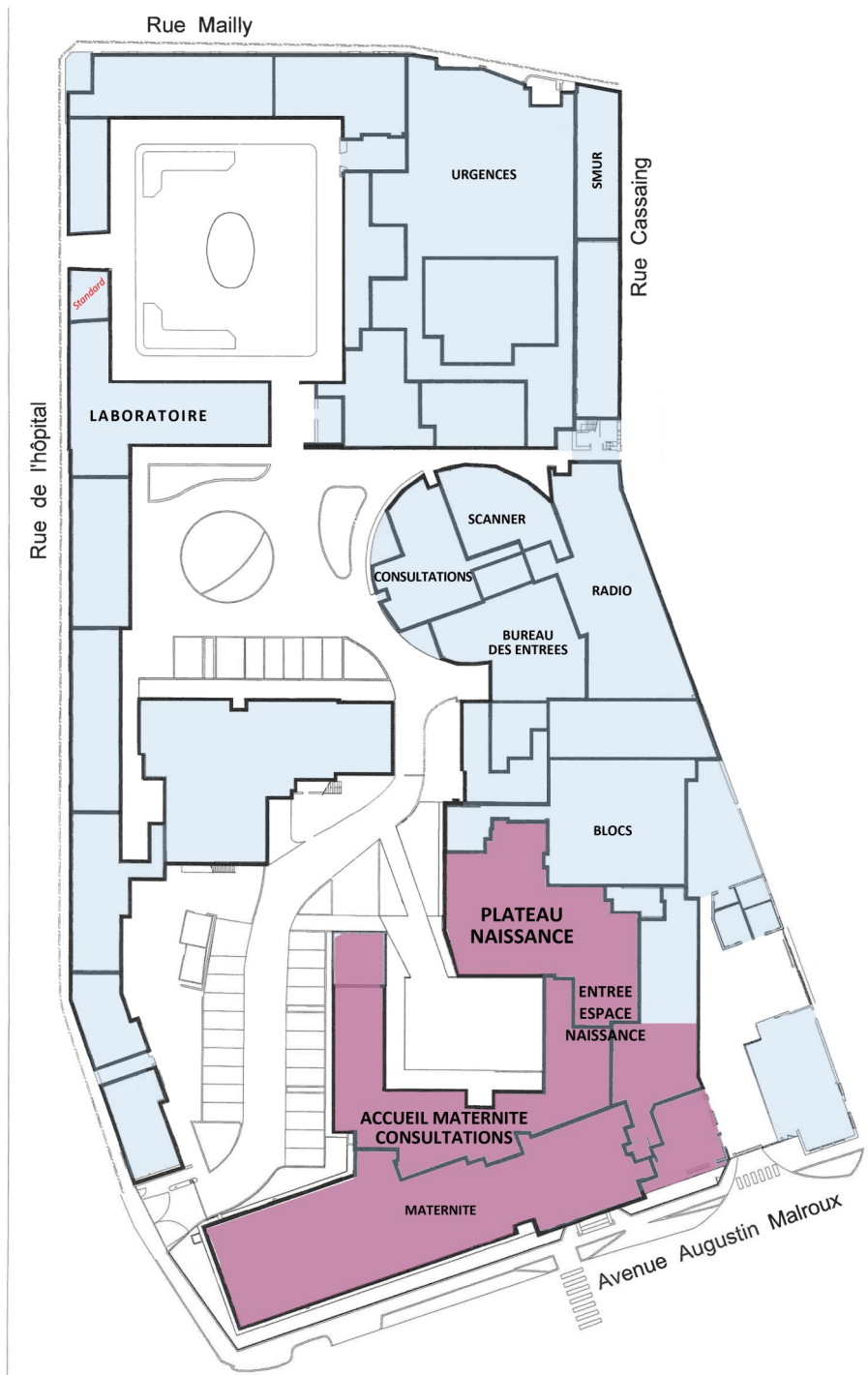
Les 3 secteurs

Le **secrétariat** du service de gynécologie obstétrique est ouvert du **lundi au vendredi** de **09h à 12h** et de **14h à 17h**. Pour prendre un rendez-vous ou pour toute information sur votre suivi de grossesse contactez le:

☎ **05.63.58.80.69**

ou **05.63.58.80.70**

SITE GUIRAUD



Présentation du service

Introduction

Plan du Centre Hospitalier

Présentation

Les 3 secteurs

Pour votre confort et votre sécurité, une nouvelle maternité a été entièrement construite et vous accueille dans ses nouveaux locaux au rez-de-chaussée, depuis le 1^{er} juillet 2016.

La maternité du Pastel et se compose de différents secteurs:

- Consultations : gynécologie, échographie, anesthésie, obstétrique, pédiatrie
- Hospitalisation : interventions obstétriques ou gynécologiques
- Naissance : accouchements, bloc opératoire, salle « nature », baignoire

Une équipe médicale au complet répondra à la sécurité et à la qualité de votre prise en charge.

Des professionnels compétents à votre service



L'équipe médicale et l'équipe soignante

L'équipe médicale est présente 24h sur 24 pour vous accueillir et vous prendre en charge. Elle se compose de gynécologues-obstétriciens, de pédiatres, d'anesthésistes, de sages-femmes et d'AS/AP.

Le personnel d'encadrement

La sage-femme coordinatrice en maïeutique a la responsabilité d'organiser l'activité, d'animer les équipes, de coordonner les moyens du service en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations et aussi coordonner le parcours de soins des patientes.

Le personnel de proximité

Il comprend toutes les personnes que vous serez amenée à rencontrer au quotidien durant votre séjour: sages-femmes, auxiliaires de puériculture, aides-soignantes, secrétaires médicales, agents de bio nettoyage (réalisé par la société ELLIOR).

Les professionnels que vous serez peut-être amenée à rencontrer...

Le kinésithérapeute-ostéopathe, assistante sociale, diabétologue, diététiciennes, esthéticienne ou encore le personnel de la Croix Rouge. Une infirmière puéricultrice du Département (PMI) ainsi que des agents de la sécurité sociale (dispositif du PRADO) peuvent également vous rencontrer.

Les soins dans notre hôpital public sont dispensés **indifféremment par des professionnels de santé féminins ou masculins.**

Vous ne pouvez pas exiger, pour des raisons personnelles, culturelles ou religieuses, une prise en charge essentiellement féminine (*circulaire n° DHOS/G/2005/57 du 2/02/05 relative à la laïcité dans les établissements de santé*).

Présentation du service

Introduction

Plan du Centre Hospitalier

Présentation

Les 3 secteurs

Chaque jour 24h/24 et 7j/7 une sage-femme et une auxiliaire de puériculture sont présentes dans chaque secteur : naissance et hospitalisation.

Pour toute urgence obstétricale avant de venir, veuillez contacter les sages-femmes au :

05.63.58.80.71

Le secteur des Consultations

Nous disposons de 3 bureaux médicaux (pour les gynécologues et sages-femmes) tous équipés d'un échographe, ainsi que d'un bureau pédiatrique.

Le secteur Naissance

Il se compose :

- ◆ 1 salle de consultation.
- ◆ 1 salle « nature » dite physiologique avec une ambiance la plus démedicalisée possible. Le lit adapté permet l'accouchement dans différentes positions.



- ◆ 3 salles d'accouchement où l'on peut également accoucher physiologiquement.
- ◆ 1 salle de bain avec baignoire: dédiée à la relaxation, pendant le pré-travail ou le début du travail.
- ◆ 1 bloc opératoire pour les césariennes à proximité immédiate.
- ◆ 1 salle de réanimation pour les nouveaux nés avec 2 tables et 2 couveuses (pouvant accueillir les jumeaux).



Le secteur Hospitalisation

Il est constitué de :

- ◆ 17 lits dont une 1 chambre à deux lits.
- ◆ 1 salle polyvalente.
- ◆ 1 nursery équipée du matériel pour réaliser la photothérapie.
- ◆ 1 bureau médical.

VOTRE GROSSESSE

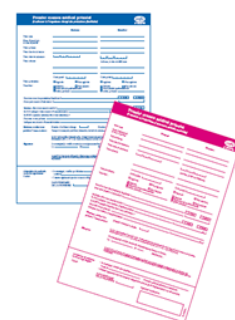
La déclaration de grossesse

Les consultations

L'entretien prénatal précoce
Les échographies
La consultation d'anesthésie
La préparation à la naissance
Les examens biologiques

La déclaration de grossesse

A l'issue de l'examen médical de confirmation de votre grossesse, **avant la fin du 3^{ème} mois**, réalisé par votre médecin traitant, votre gynécologue ou votre sage-femme, vous devrez remplir la déclaration de grossesse : volet rose à adresser à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et les 2 feuillets bleus à votre caisse d'allocations familiales (CAF).



Les consultations

Vous avez la possibilité de réaliser les consultations prénatales au sein de la Maternité ou auprès de votre sage-femme libérale. Votre gynécologue ou médecin traitant peuvent également réaliser ces consultations.

L'entretien prénatal, la consultation du 9^{ème} mois ainsi que la consultation d'anesthésie sont à réaliser à la Maternité du Pastel.

Les consultations prénatales obligatoires sont au nombre de 7. Une avant la fin du 3^{ème} mois de grossesse et une par mois à partir du 4^{ème} mois de grossesse et jusqu'à l'accouchement.

UNE GROSSESSE BIEN SUIVIE C'EST :

- ◇ **Une consultation par mois jusqu'au terme** assurée par un médecin ou un(e) sage-femme.
- ◇ **L'entretien du 4^{ème} mois** de grossesse assurée par un(e) sage-femme de la Maternité du Pastel.
- ◇ Les **3 échographies** de suivi de grossesse réalisées à 12, 22 et 32 semaines d'aménorrhées ou SA.
- ◇ Les **cours de préparation à l'accouchement** : renseignez-vous auprès de votre sage-femme. Une préparation à la naissance est indispensable et permet: une meilleure connaissance de soi, une initiation à la relaxation et aux exercices permettant une adaptation à la grossesse et à l'accouchement, une information sur l'allaitement, ...



Un guide intitulé « Je prépare l'arrivée de mon enfant » contient des informations utiles et conseils que vous pouvez télécharger sur le site www.ameli.fr

A chaque consultation, prévoyez d'arriver **20 mn avant** pour faire éditer la planche d'étiquettes au **Bureau des Entrées**, ouvert du **lundi au vendredi de 8h à 18h**.

Munissez-vous de vos papiers d'identité, de votre carte Vitale en cours de validité, de votre carte d'adhérent à une mutuelle ou l'attestation de C.M.U. et de l'attestation du choix du médecin traitant déclaré.

VOTRE GROSSESSE

La déclaration de grossesse

Les consultations

L'entretien prénatal précoce

Les échographies

La consultation d'anesthésie

La préparation à la naissance

Les examens biologiques

L'entretien prénatal précoce

Dès le 4^{ème} mois de grossesse, un entretien individuel ou en couple est fortement conseillé. Ce temps d'écoute et de dialogue vous permettra d'organiser au mieux le suivi de votre grossesse, de répondre à vos attentes, vos besoins et d'évoquer votre futur projet de naissance. Il est d'une durée de 40 mn à une heure.

Les échographies

Une échographie obligatoire est à réaliser par trimestre afin de surveiller la croissance et la santé de votre futur enfant.



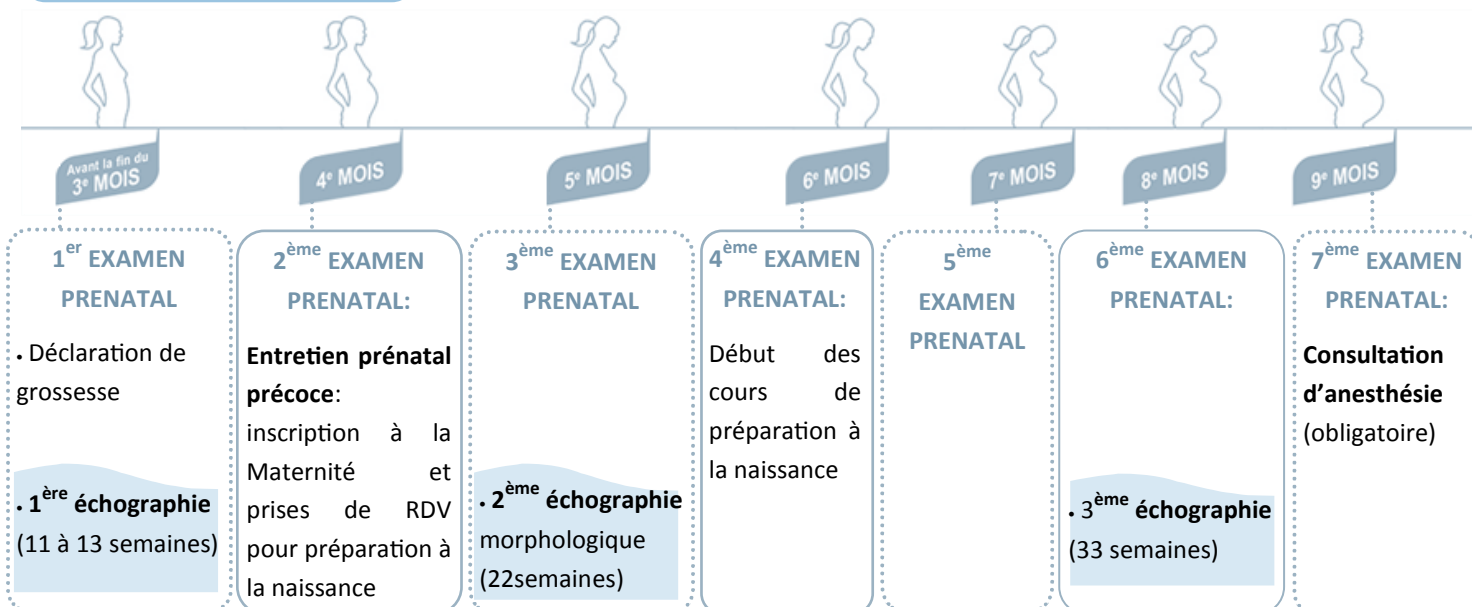
Toutes les échographies ne permettent pas de dépister toutes les anomalies.

La consultation d'anesthésie

Une consultation avec un médecin anesthésiste est **obligatoire** que vous désiriez ou non une analgésie péridurale. En effet, une anesthésie peut dans certains cas s'avérer nécessaire au cours de l'accouchement. L'équipe qui l'effectuera aura ainsi un dossier complet en cas de besoin.

La date du rendez-vous vous sera donnée lors de votre inscription à la maternité.

Des situations médicales particulières peuvent nécessiter une surveillance renforcée.



VOTRE GROSSESSE

La déclaration de grossesse
Les consultations
L'entretien prénatal précoce
Les échographies
La consultation d'anesthésie

La préparation à la naissance

Les examens biologiques

La préparation à la naissance

Il est possible de réaliser la préparation à la naissance avec les sages-femmes de la Maternité du Pastel ou avec une sage-femme libérale. Les cours de préparation à la naissance vous permettront de vivre harmonieusement votre grossesse et de préparer au mieux l'arrivée de votre futur enfant. Plusieurs thèmes seront abordés tels que : le 9^{ème} mois, le nouveau-né avec son rythme et son alimentation, l'adaptation aux contractions utérines, la naissance, les suites de couches. Vous pourrez également participer à un échange avec la psychologue du service et la consultante en lactation et effectuer la visite de la Maternité.

Nous pouvons vous proposer au sein de la maternité une préparation à la naissance avec des sages-femmes effectuant des séances d'haptonomie.

L'Haptonomie pré et postnatale

La maternité du pastel propose un accompagnement haptonomique pré et post natal.

Ce suivi débute en tout début de grossesse et se termine au moment de la marche. Il comprends 8 à 9 séances prénatales et 4 séances post natales.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site de référence CIRDH ou contacter les sages-femmes haptonomie@ch-lavaur.fr

Les examens biologiques

Vous pouvez réaliser **vos prises de sang** prescrites directement au **Laboratoire du Centre Hospitalier de LAVOUR** (sur votre droite après le standard), sur rendez-vous au 05.63.58.80.40, ou dans un laboratoire d'analyse de votre choix. D'autres examens non obligatoires peuvent être prescrits : à chaque examen prénatal, un examen des urines sera pratiqué.



VOTRE SÉJOUR

Dans la valise

Votre arrivée

Votre accouchement

La naissance

Votre séjour



SERVICE DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

MATERNITE DU PASTEL

1 place Vialas - 81502 LAVAU CEDEX

☎ Secrétariat : 05.63.58.80.70 📠 Télécopie : 05.63.58.85.02



: 05 63 58 80 71 : Sages-femmes



HEURES DE VISITES

Les visites sont autorisées tous les jours de 10 heures à 21 heures.

APPELS TELEPHONIQUES

Si vous n'avez pas pris de forfait téléphonique pour avoir une ligne directe dans la chambre, les appels que vous recevrez devront se faire par **l'intermédiaire du standard : 05 63 58 81 81**

Pensez à communiquer votre numéro de chambre à vos correspondants.

DOCUMENTS A FOURNIR A L'ENTREE

- ☐ Votre livret de famille, ou carte d'identité et reconnaissance anténatale, justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du père (sauf facture de portable) pour les couples non mariés.
- ☐ Vos derniers résultats d'analyses,
- ☐ Votre carte de groupe sanguin et de facteur rhésus, (2 déterminations)
- ☐ Votre carte VITALE.

TROUSSEAU

Pour votre séjour

- ☐ Pyjamas / chemises de nuit
- ☐ Vêtements d'intérieur pour les journées
- ☐ Robe de chambre / peignoir
- ☐ Pantoufles
- ☐ Soutien-gorge et coussinets d'allaitement si vous nourrissez votre bébé au sein
- ☐ Slips
- ☐ Mouchoirs
- ☐ Nécessaire de toilette (savon, dentifrice, peigne ...)
- ☐ Serviettes de toilette
- ☐ Un brumisateur
- ☐ Un stylo
- ☐ Une lampe de chevet (facultatif)

Pour le séjour de bébé

- ☐ Pyjamas ou grenouillères
- ☐ Brassière de Laine
- ☐ Chemise coton, brassières
- ☐ Body
- ☐ Chaussons ou chaussettes
- ☐ Bonnet (si besoin)
- ☐ Peigne et brosse
- ☐ Thermomètre de bain
- ☐ Bavoirs
- ☐ Serviettes de toilette
- ☐ Gigoteuse ou Turbulette



Nous vous conseillons de laver le linge du bébé au moins une fois

N'oubliez pas d'apporter votre ordonnance en cours et tous les médicaments que vous utilisez y compris ceux que vous prenez sans ordonnance. En cas de relais de votre traitement personnel, les médecins pourront substituer certains de vos médicaments par leurs équivalents.

Précisez également si vous avez des allergies.

Le service fournit les produits de toilette et le nécessaire pour les soins de votre bébé ainsi que le 1^{er} paquet de couches.

Les protections périodiques vous sont également fournies.

Pour sa sortie, prévoyez les vêtements appropriés à la saison et un siège auto pour sa sécurité. Afin de faciliter l'organisation du service, les sorties se font, quel que soit le jour, entre 13h et 15h.

VOTRE SÉJOUR

Dans la valise

Votre arrivée

Votre accouchement

La naissance

Votre séjour

Votre arrivée : quand venir à la Maternité?

Lorsque le travail se précise, c'est-à-dire :

- Dès que les contractions deviennent régulières et douloureuses, progressant en durée et en intensité, à des intervalles de plus en plus rapprochés,
- Dès que vous perdez du liquide ou du sang, même en l'absence de contractions,
- Si vous ne ressentez plus les mouvements de votre enfant comme habituellement,
- Si vous avez subi un traumatisme (choc, chute...)
- A la moindre inquiétude, devant tout signe inhabituel (fièvre, apparition d'œdèmes, maux de tête, vomissements, ...)

Un interphone situé à l'entrée de la Maternité permet de prévenir à toute heure.

A votre disposition



Baignoire de dilatation

Dédiée à la relaxation, pendant le pré-travail ou le début du travail, même si l'accouchement se fait systématiquement en salle de naissance. L'eau vous procure une sensation de légèreté et de relaxation, diminue la tension musculaire et la douleur, ce qui vous permet de vivre les contractions avec plus de sérénité puisque ce système favorise la dilatation du col.

Ballon de mobilisation



Apaise et soulage vos douleurs de contractions. Agréable et utile, il permet aussi de mieux aborder l'accouchement en favorisant la descente du bébé.

Positions d'accouchement

La formation dispensée auprès des sages-femmes sur les « positions d'accouchement » permet de répondre au mieux à vos souhaits.

Systèmes d'étirement dans toutes les salles

Accrochés au plafond, ils permettent d'adopter des positions soulageant la douleur et propices au bon déroulement du travail. En salle Nature, une chaise et un lit d'accouchement adapté permet l'accouchement dans différentes positions.

Avant votre venue, pensez à contacter les sages-femmes au 05.63.58.80.71 afin de les prévenir.

N'oubliez pas d'apporter :

- ❑ Votre pièce d'identité
- ❑ Votre carte vitale
- ❑ Votre carte mutuelle
- ❑ Votre carte de groupe sanguin
- ❑ Votre dossier médical (examens médical, échographies, bilans réalisés à l'extérieur)
- ❑ Votre livret de famille ou la reconnaissance anticipée de votre enfant.
- ❑ Le trousseau de bébé et vos affaires personnelles.

VOTRE SÉJOUR

Dans la valise

Votre arrivée

Votre accouchement

La naissance

Votre séjour

Votre accouchement

En salle de naissance, votre interlocuteur privilégié est **la sage-femme de garde** qui vous informe des différentes étapes de votre travail et surveille l'évolution de l'accouchement. **Etudiants sages-femmes ou internes** participent à cette surveillance. Afin de favoriser l'accouchement, bain, ballon, pratique de différentes postures, déambulation peuvent vous être proposés si vous le souhaitez. Si vous avez des souhaits particuliers et un projet de naissance parlez-en avec la sage-femme dès votre admission.

La sage-femme est assistée d'**une aide-soignante** ou d'**une auxiliaire de puériculture**. Elle peut à tout moment faire appel au **gynéco obstétricien de garde** pour avis. Celui-ci peut être amené à intervenir pour une prise de décision, pour une aide à la naissance de votre enfant (ventouses, spatules, césarienne,...).

Si une césarienne est nécessaire elle se fait dans la salle d'intervention, attenante aux salles de naissance. La présence du papa est possible. Après l'intervention vous irez en salle de surveillance post interventionnelle au niveau du bloc opératoire pendant 2 heures. Votre enfant pourra rester auprès de vous durant ce temps, si l'activité le permet. Dans le cas contraire, votre conjoint pourra bénéficier du « peau à peau » avec bébé.

Quel que soit le mode d'accouchement, dès sa naissance, votre enfant reste près de vous ou de votre conjoint. Le temps de la 1ère rencontre et de la découverte sont respectés. Un échange en « peau à peau » vous est proposé. Ces moments privilégiés sont bien entendu vécus en présence du papa. C'est le moment idéal pour faire connaissance et l'occasion d'une mise au sein précoce si vous désirez allaiter. Dans le cas contraire lui proposer le 1er colostrum est également possible.

En cas de césarienne, le papa pourra avoir le privilège du « peau à peau » s'il le souhaite en attendant la fin de l'intervention.

Environ 2h après la naissance, si tout est normal vous regagnerez votre chambre.

Vous pouvez être **accompagnée d'une seule personne en salle de naissance**. La personne accompagnante a toute sa place dans cet événement par sa présence et son soutien, sous réserve du respect de certaines consignes d'hygiène qui sont données sur place. Vous ne pouvez y recevoir de visites.

VOTRE SÉJOUR

Dans la valise

Votre arrivée

Votre accouchement

La naissance

Votre séjour

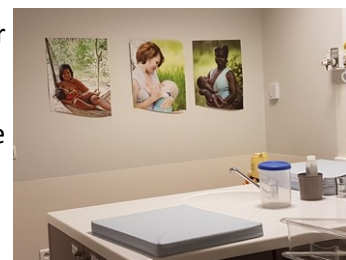
La naissance

Dès la naissance votre bébé portera **un bracelet d'identité** à votre nom, au poignet, qu'il devra conserver tout au long du séjour à la maternité.

Le **premier bain** lui est donné le lendemain de la naissance, avec l'aide et les conseils de l'auxiliaire, puis une fois par jour en respectant votre choix du moment.

La température est contrôlée, si nécessaire. Le poids est calculé tous les jours. La perte de poids est normale les 3 premiers jours. L'auxiliaire de puériculture vous expliquera le change et le soin du cordon à effectuer plusieurs fois par jour.

Le pédiatre examinera votre enfant 2 fois au cours de votre séjour.



L'état-civil

Reconnaissance avant naissance :

Pour les couples non mariés, elle peut être faite par le père seul ou la mère seule ou le père et la mère devant un officier de l'état civil de n'importe quelle mairie (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille s'il y a déjà un ou plusieurs enfants communs).

Reconnaissance au moment de la déclaration à la mairie (dans les 5 jours qui suivent la naissance) : s'il n'a pas été fait de reconnaissance avant la naissance, le père peut reconnaître et déclarer l'enfant dans le même acte à la Mairie de LAVAU.

Reconnaissance après naissance :

S'il ne l'a pas fait avant la naissance ou au moment de la déclaration à la mairie, le père peut reconnaître l'enfant dans la mairie du lieu du domicile de l'enfant ou dans la mairie de son choix.

Déclaration de naissance :

Le père ou la personne ayant reçu le bulletin de naissance doit s'adresser dans les 5 jours à la Mairie de LAVAU afin de déclarer l'enfant et d'obtenir des copies et extraits d'actes de naissance. Un exemplaire devra être transmis au service de la Maternité.

Le test de Guthrie est un dépistage systématique de plusieurs maladies rares. Il est effectué le 3^{ème} jour par un prélèvement de sang.

La vitamine D sera donnée à la sortie. Elle est nécessaire pour prévenir les carences en calcium.

La vitamine K1 prévient les hémorragies du nourrisson. Tous les nouveau-nés en auront une dose par voie orale le jour de la naissance et au 3^{ème} jour.

VOTRE SÉJOUR

Dans la valise

Votre arrivée

Votre accouchement

La naissance

Votre séjour

Journée type :

• **Début de matinée** : petit-déjeuner en libre service jusqu'à 9h30 en salle polyvalente, si votre état de santé le permet. La sage-femme relève votre température et prend votre tension.

• **Matinée** : bain du bébé avec l'aide de l'auxiliaire. Une surveillance obstétricale sera réalisée par la sage-femme.

• **Déjeuner** servi entre 11 h45 et 13h. L'après-midi est consacré au **repos**, tétées, changes, conseils, surveillance médicale, visites...

• **Dîner** servi vers 19h. L'équipe de nuit (une sage-femme et une auxiliaire de puériculture) prend le relais.

La durée de votre séjour

La durée du séjour est variable et sera déterminée par votre état de santé ainsi que celui de votre enfant. Le séjour peut durer entre 3 et 5 jours.

La chambre

Le service de gynécologie obstétrique est situé au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment et se compose de 17 chambres dont une chambre double. Deux chambres sont équipées pour les personnes à mobilité réduite. Toutes nos chambres sont équipées d'une salle de bain, de toilettes et d'un coin nurserie avec une baignoire pour le bébé.



L'argent et les objets de valeur : par précaution, il vous est fortement déconseillé d'apporter argent et objet de valeur (bijoux, ordinateur, téléphone portable...).



Cependant, en cas de nécessité, vous avez la possibilité de déposer vos valeurs dans le coffre-fort situé dans le placard de votre chambre.

Les visites

La présence d'une personne accompagnante est autorisée à toute heure. Elle peut dormir (fauteuil convertible) et manger à vos côtés pendant le séjour. Il faudra le notifier auprès du personnel en service et justifier l'achat d'un ticket auprès du bureau des admissions. Les lits accompagnants doivent impérativement être repliés avant 9h afin que le service de nettoyage puisse effectuer le ménage quotidien de la chambre. Des draps vous seront prêtés pour le lit accompagnant. Pour vos visites il est conseillé qu'il n'y ait pas trop de monde dans votre chambre et surtout dans un temps raisonnable. Il est préférable de les limiter l'après-midi afin de laisser la place aux soins durant la matinée.

VOTRE SÉJOUR

Dans la valise

Votre arrivée

Votre accouchement

La naissance

Votre séjour

Règle de vie commune

Comme dans toute communauté, votre séjour à la Maternité nécessite le respect d'autrui.

Votre tenue ainsi que votre comportement ne doivent pas heurter l'entourage.

Pour préserver le repos des autres mamans, il convient d'user avec discrétion des appareils de télévision et d'éviter les conversations trop bruyantes.

Le matériel du service doit être respecté.

Téléphone & Télévision

Chaque chambre dispose d'une ligne téléphonique personnelle. Vous pouvez recevoir gratuitement des appels directement de l'extérieur. Cependant si vous souhaitez passer des appels il vous faut ouvrir une ligne par l'intermédiaire du standard de l'hôpital au 05.63.58.81.81. Pensez également à communiquer le numéro de chambre à vos correspondants. Le personnel soignant ne peut en aucun cas donner une information médicale par téléphone.

Chaque chambre est équipée d'une télévision. La prestation est payante, pour ouvrir les droits à la location :

- Au bureau des admissions (paiement par chèque, espèces, CB) du lundi au vendredi, de 8h à 17h45 et le samedi, de 8h10 à 11h45
- Au standard (paiement par chèque, espèces) du lundi au vendredi, de 17h45 à 20h, le samedi de 11h45 à 20h et le dimanche et jours fériés, de 8h à 20h

La mise en service de la télévision est immédiate, les télécommandes sont dans les chambres. Les services sont payables d'avance dès la mise en service et en aucun cas en fin de séjour. Aucun remboursement de forfait ne pourra être effectué.

La consultation en lactation

Une consultante en lactation certifiée IBCLC est une professionnelle de l'allaitement et de la lactation humaine. Elle intervient tout au long de l'allaitement en prénatal pour préparer le projet et en soin pour soutenir et accompagner les couples mères/bébés. Elle est référente dans le service de maternité et assure la formation de l'équipe.

La salle polyvalente



Des ateliers peuvent y être proposés par l'équipe soignante.

C'est une salle commune située au centre du service d'hospitalisation, ouverte **aux nouveaux parents ainsi qu'à leurs nouveaux nés.** Elle est un lieu d'échange entre les nouveaux parents mais également un lieu où ils peuvent déjeuner le matin.



Votre sortie

Votre sortie

PRADO

La visite post-natale

La visite de bébé

Le jour de votre sortie, la sage-femme fera votre examen médical et vos ordonnances de sortie vous seront remises.

Le pédiatre passera dans votre chambre faire l'examen de sortie de votre nouveau-né et vous remettra les ordonnances de votre bébé, ainsi que son carnet de santé rempli.

**Centre Hospitalier
de LAVAU**
Maternité du PASTEL
Rdv PEDIATRIE
05.63.58.80.69

Votre sortie

Votre sortie et celle de votre enfant se font sur avis médical. Les sorties peuvent se réaliser tous les jours de la semaine entre 13h et 15h. N'oubliez pas, avant votre départ, de vous rendre au bureau des Admissions et d'accomplir toutes les formalités administratives et de paiement nécessaires.

PRADO (Programme d'Accompagnement à Domicile)

Les sorties précoces sont également autorisées à condition d'avoir préalablement anticipé votre retour à domicile (visite pédiatrique et prise de sang). Le retour au domicile peut être facilité grâce à la présence d'une sage-femme via le PRADO. Après la naissance de votre enfant, un conseiller de l'Assurance Maladie vous rend visite à la maternité pour vous proposer un accompagnement personnalisé à domicile avec la visite chez vous de la sage-femme de votre choix. Ce suivi est réalisé dans les 12 jours qui suivent votre accouchement et est totalement remboursé par la CPAM.

Votre visite post-natale

Vous êtes invitée à l'effectuer dans les deux mois qui suivent l'accouchement. Elle peut être réalisée par votre médecin généraliste, votre sage-femme ou votre gynécologue. Cette visite a pour objectif d'évaluer votre état de santé après l'accouchement, de répondre aux questions que vous vous posez, de vous proposer une contraception adaptée à vos besoins et d'éventuelles séances de rééducation périnéales. En cas de césarienne, il est préférable de consulter votre gynécologue ou l'obstétricien qui a pratiqué la césarienne.

La visite de bébé

Votre enfant doit être examiné par un médecin généraliste ou pédiatre, avant la fin de son 1er mois de vie. Sur indication du pédiatre de la maternité cet examen pourra être effectué plus précocement.

Usagers, vos droits

Charte de la personne hospitalisée

Principes généraux*

circulaire n° DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée



Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est **accessible à tous**, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.



Les établissements de santé garantissent **la qualité de l'accueil, des traitements et des soins**. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.



L'**information** donnée au patient doit être **accessible et loyale**. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.



Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec **le consentement libre et éclairé du patient**. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.



Un **consentement spécifique** est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.



Une personne à qui il est proposé de participer à **une recherche biomédicale** est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. **Son accord est donné par écrit**. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.



La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.



La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.



Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que **la confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.



La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un **accès direct aux informations de santé la concernant**. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.



La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du **droit d'être entendue** par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

* Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet :

www.sante.gouv.fr

Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service chargé de l'accueil de l'établissement.

entretien prénatal précoce

VOS Rdv

Le	à	avec
----	---	------

consultations obstétriques

Le	à	avec
Le	à	avec
Le	à	avec
Le	à	avec
Le	à	avec
Le	à	avec
Le	à	avec
Le	à	avec

échographies

1^{er} trimestre

Le	à	avec
----	---	------

2^{ème} trimestre

Le	à	avec
----	---	------

3^{ème} trimestre

Le	à	avec
----	---	------

préparation à la naissance

haptonomie

Vendredi

13h30 à 19h30

	Le	à
	Le	à
	Le	à
	Le	à
réunion allaitement	Le	à
consultation anesthésie ☎ 05.63.58.80.65	Le	à
visite de la maternité	Le	à

NB : Pensez à annuler votre rendez-vous, si vous le reportez.

NOTES



Pour nous permettre de tenir compte de vos appréciations, critiques et suggestions, nous vous invitons à remplir le **questionnaire de satisfaction** en vous priant de le transmettre au Directeur du Centre Hospitalier de LAVAUR soit par voie postale, soit en le remettant directement au personnel du service de la Maternité du Pastel.

1 place Vialas - 81500 LAVAUR

Tél. : 05 63 58 81 81 Fax : 05 63 58 84 99

Pour toute demande concernant ce livret :

communication@ch-lavaur.fr